



## Rapport d'évaluation de la demande de catégorie B, sous-catégories 2.3, 2.4, 2.5

<b>Demande n° :</b>	2018-2175
<b>Demande :</b>	Caractéristique chimique du produit de la nouvelle préparation commerciale – identité de formulants, pourcentage de formulants, et type de formulation
<b>Produit :</b>	herbicide Valtera EZ
<b>Numéro d'homologation :</b>	33523
<b>Principe actif (p.a.) :</b>	flumioxazine
<b>Numéro de l'ARLA :</b>	<b>3012383</b>

### But de la demande

Le but de la présente demande était d'homologuer l'herbicide Valtera EZ aux fins d'utilisation comme traitement de lutte contre les mauvaises herbes sur le soja, le maïs de grande culture, le blé de printemps, les pois chiches, les pois de grande culture, les lentilles (les petites variétés rouges et les grandes variétés vertes) et les tournesols; comme aide à la récolte de graines sèches de légumineuses (sauf le soja) et le blé; et comme mesures d'élimination de la végétation sur les zones de sol dénudé.

### Évaluation des propriétés chimiques

L'herbicide Valtera EZ est préparé sous forme de suspension contenant de la flumioxazine à une concentration de 479,2 g/l. Cette préparation commerciale a une masse volumique de 1,16 à 1,17 g/cm<sup>3</sup> et un pH de 6,8 à 7,0. Les données requises sur la chimie de l'herbicide Valtera EZ ont été fournies, examinées et jugées acceptables.

### Évaluations sanitaires

L'herbicide Valtera EZ présente une toxicité aiguë faible par voie orale, par voie cutanée et par inhalation t chez les rats. Ce n'est pas un irritant pour les yeux des lapins. Ce produit occasionne une irritation minime de la peau du lapin. Ce n'est pas un sensibilisant cutané potentiel chez les souris.

L'usage de l'herbicide Valtera EZ comme traitement de pré-levée contre les mauvaises herbes sur le soja, le maïs de grande culture, le blé de printemps, les pois chiches, les pois de grande culture, les lentilles (les petites variétés rouges et les grandes variétés vertes), et les tournesols comme aide à la récolte des graines sèches de légumineuses et les haricots (sauf le soja) et le blé et comme mesures d'élimination de la végétation sur une zone de sol dénudé n'entre pas dans le

profil d'emploi du flumioxazine homologué auparavant. Le produit est préparé sous forme de suspension concentrée, ce qui a nécessité une évaluation quantitative des risques pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application. Aucun risque préoccupant pour la santé n'a été relevé pour les préposés au mélange, au chargement et à l'application à condition que les travailleurs portent l'équipement de protection individuelle requis et utilisent les mesures techniques de protection requises. Pour les travailleurs après l'application, la nouvelle préparation n'aura aucune incidence sur l'exposition, et le profil d'emploi correspond à celui du Valtera homologué auparavant, et ne devrait pas dépasser l'exposition actuelle aux usages homologués. Les évaluations quantitatives antérieures de l'exposition des travailleurs après l'application sont considérées comme suffisantes pour couvrir les risques potentiels associés à l'usage de l'herbicide Valtera EZ.

Il ne devrait y avoir aucun risque préoccupant pour la santé des travailleurs qui manipulent l'herbicide Valtera EZ lorsqu'ils suivent le mode d'emploi, les précautions et les directives qui figurent sur l'étiquette.

Aucune donnée sur les résidus de flumioxazine dans le soja, le maïs de grande culture, le blé de printemps, les pois chiches, les pois de grande culture, les lentilles (les petites variétés rouges et les grandes variétés vertes), et le tournesol n'a été présentée à l'appui de l'homologation de l'herbicide Valtera EZ. Les données sur les résidus tirées d'essais en conditions réelles menés dans ou sur les cultures susmentionnées et une étude sur les cultures de rotation en milieu clos ont été réévaluées dans le cadre de cette demande. De plus, on a réévalué des études sur la transformation de soja traité, de maïs de grande culture, de blé et de tournesol pour établir le potentiel de concentration des résidus de flumioxazine dans les denrées transformées.

Les résidus de Flumioxazine dans ou sur les cultures proposées traitées à l'aide de l'herbicide Valtera seront couverts par les LMR actuellement établies et l'homologation de cette préparation commerciale ne devrait poser de risques préoccupants pour la santé d'aucun sous-groupe de la population, qu'il s'agisse des nourrissons, des enfants, des adultes ou des personnes âgées.

### **Évaluation environnementale**

L'homologation de l'herbicide Valtera EZ est appuyée d'un point de vue environnemental à condition que la réduction des risques pour l'environnement et les mentions de danger incluses sur l'étiquette soient suivies.

### **Évaluation de la valeur**

La disponibilité de l'herbicide ValteraEZ fournira aux agriculteurs à l'échelle du Canada une possibilité d'utiliser des préparations de flumioxazine liquide qui seront plus pratiques à manipuler et à appliquer que des préparations sèches.

Les données tirées d'essais reproduits sur le terrain relatifs à l'efficacité et à la tolérance des cultures menés dans l'est et l'ouest du Canada entre 2016 et 2017 ont été fournies aux fins d'examen. Les données, accompagnées de justifications scientifiques et de comparaisons

d'étiquette avec d'autres produits précédents, ont démontré que l'herbicide Valtera EZ appliqué conformément au mode d'emploi sur l'étiquette se comporterait comme prévu. De plus, le profil d'emploi des produits précédents, avec les données fournies sur la valeur, appuie l'usage de l'herbicide Valtera EZ dans un mélange en cuve avec du glyphosate. En ce qui a trait aux allégations relatives à la rotation des cultures, toutes les cultures de rotation peuvent être appuyées puisqu'elles reflètent celles étiquetées pour un produit précédent similaire et un report de flumioxazine dans le sol résiduel n'est généralement pas influencé par des différences de préparation.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé une évaluation des renseignements disponibles, et a jugé les renseignements suffisants pour appuyer l'homologation de l'herbicide Valtera EZ.

## Références

PMRA Document Number	Références
2891844	2014, NUP-14027: Acute Oral Toxicity - Up-And-Down Procedure In Rats, DACO: 4.6.1
2891845	2014, NUP-14027: Local Lymph Node Assay (LLNA) in Mice, DACO: 4.6.6
2891846	2014, NUP-14027: Acute Inhalation Toxicity in Rats, DACO: 4.6.3
2891847	2014, NUP-14027: Primary Eye Irritation in Rabbits, DACO: 4.6.4
2891848	2014, NUP-14027: Primary Skin Irritation in Rabbits: 4.6.5
2888819	2018, Appendix 1: Efficacy Trial Reports for "Summary of Value for Valtera EZ Herbicide, containing Flumioxazin", DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3(B), 10.3.1, 10.3.2(A), 10.3.3, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4.
2888820	2018, Appendix 2: Crop Tolerance Trial Reports for "Summary of Value for Valtera EZ Herbicide, containing Flumioxazin", DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.2, 10.2.3.1, 10.2.3.3(B), 10.3.1, 10.3.2(A), 10.3.3, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3, 10.5.4.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.